



FORMATION CONTINUE 2022

VISIOCONFERENCE

DROIT SOCIAL

ACTUALITE EN DROIT SOCIAL

**Jeudi 2 juin
de 17h00 à 20h00**

Brigitte REYNES

Maître de Conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole

Yannick LIBERI

Avocat au barreau de Toulouse

80€ la séance

60€ / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de connaître l'état de la jurisprudence en droit social avec un focus sur la Loi Santé et un point sur les nouveautés législatives et réglementaires.

Pré requis :

Etre Avocat.

Programme :

- Focus sur la loi Santé et ses récents décrets d'application
- Autres nouveautés législatives et réglementaires : que retenir ?
- L'essentiel de la jurisprudence du premier semestre 2022
- Zoom sur des arrêts incontournables en particulier ceux du 11 mai 2022 sur le "barème Macron"

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2022 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)